



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Michelle Moisan, Directrice générale de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, qu'il y aura séance ordinaire le lundi 5 mars 2018 à 20 h, à la salle communautaire, au 6822, chemin Royal à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante

**Identification du site concerné :** 91, côte Gosselin  
**Cadastre 193-38**, sur le territoire de la  
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-  
d'Orléans.

**Nature et effets :** Réputer conforme la construction d'un nouveau bâtiment principal dont la largeur des façades est et ouest sera de 6,4 m.

Cette demande touche le règlement de zonage no. 305, Articles 12.1.4.3 qui fixe la largeur minimale de la façade d'un bâtiment principal à 7 m.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 5 mars 2018.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de février 2018.

Michelle Moisan  
Directrice générale et secrétaire-trésorière